

## Programme de formation 2019

-----

### La protection sociale en France des personnes étrangères non européennes

**FORMATEUR·TRICE·(S) : BENJAMIN DEMAGNY** – juriste et formateur au COMEDE.

#### PRESENTATION / CONTEXTE

Selon une approche par type de prestations et/ou par catégories de statuts administratifs, cette formation vise à identifier les difficultés rencontrées par les personnes étrangères non européennes pour accéder aux droits sociaux, et les démarches/recours possibles pour y faire face. Les conséquences des réformes du droit social survenues en 2016/2017 seront abordées notamment en matière de prise en charge financière des soins.

#### CONTENU DE LA FORMATION

- Repères fondamentaux pour l'accès aux droits sociaux des personnes étrangères
- Approches thématiques par « catégories de prestations sociales » (prestations familiales, allocations logement, RSA, ASPA, AAH, prise en charge des frais de santé, etc.)
- Approches par « catégories de statuts administratifs » des personnes étrangères (étrangers nouvellement arrivés en France, ressortissants d'Etats tiers ayant des droits dans un autre Etat membre UE, pensionnés de droit français, règles spécifiques applicables aux algériens, etc.)

#### COMPETENCES VISÉES

Les formations thématiques en droit des étranger·ère·s d'ESPACE visent, en application de l'article L6313-1 (2° et 6°) du Code du travail, à :

- adapter et développer les compétences des travailleur·euse·s sociaux en matière d'accueil et d'accompagnement du public étranger confronté à des difficultés juridiques liées à son statut juridique ;
- à acquérir, dans chacun des thèmes proposés, des connaissances juridiques, entretenir ces dernières ou les perfectionner.

#### OBJECTIFS

- Maîtriser les conditions d'accès aux dispositifs de protection sociale en France pour les personnes étrangères non européennes (savoir faire le lien entre leur statut administratif et leurs droits sociaux)
- Savoir faire un recueil de données pour évaluer les possibilités d'accès aux droits sociaux
- Mettre en application les textes juridiques à travers l'étude de cas concrets
- Améliorer l'orientation et/ou l'accompagnement des publics

Chaque formation peut être suivie indépendamment des autres.

## PUBLICS CONCERNES

Tout·e travailleur·euse social (assistant·e social, conseiller·ère en économie sociale et familiale, éducateur·rice, etc.) en relation avec les personnes immigrées et leurs familles dans tous les champs de l'action sociale (associations, centres sociaux, centres d'hébergement, administrations, collectivités territoriales, syndicats, établissements et services sociaux et de santé, etc.).

## NIVEAU DE CONNAISSANCES PREALABLES

- ateliers de base : aucune ;
- ateliers d'approfondissement : avoir suivi un atelier de base, avoir déjà bénéficié d'une formation juridique ou avoir les connaissances juridiques de base dans le thème proposé ;
- ateliers d'études de cas : justifier d'une pratique professionnelle dans le thème proposé.

## MOYENS PEDAGOGIQUES

- les formations sont assurées par des juristes d'ESPACE, du COMEDE et du CICADE, spécialistes du thème abordé ;
- les stagiaires reçoivent un dossier composé d'un support de formation, d'un recueil des textes applicables et éventuellement d'un recueil de jurisprudence, élaborés par les formateur·rice·s ;
- l'échange et la participation des stagiaires sont favorisés autour des questions abordées, notamment avec les situations rencontrées dans l'exercice de leur activité professionnelle ;
- confronter les pratiques et les approches de chacun·e à la lueur des nouvelles connaissances et méthodes acquises.

## MOYENS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI DE LA FORMATION

Un questionnaire d'évaluation des connaissances et des attentes est adressé à chaque stagiaire avant la formation et un questionnaire d'évaluation de la formation reçue lui est remis à la fin.

ESPACE propose en outre à tous les stagiaires de mettre en pratique les connaissances acquises en recourant à sa permanence juridique quotidienne en droit des étranger·ère·s :

- par téléphone, tous les jours de 9h00 à 12h30 : 04 95 04 30 98 ;
- par courriel : [juridique@espace.asso.fr](mailto:juridique@espace.asso.fr)

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

- chaque session regroupe 15 à 20 personnes

## MODALITES PRATIQUES

Se référer à l'onglet formation du site d'ESPACE <http://espace.asso.fr/formation/>